

FICHE DE REVISION = L'ESSENTIEL

Partie I – HABITER LA FRANCE

Thème 1 – DE LA VILLE À L'ESPACE RURAL, UN TERRITOIRE SOUS INFLUENCE URBAINE

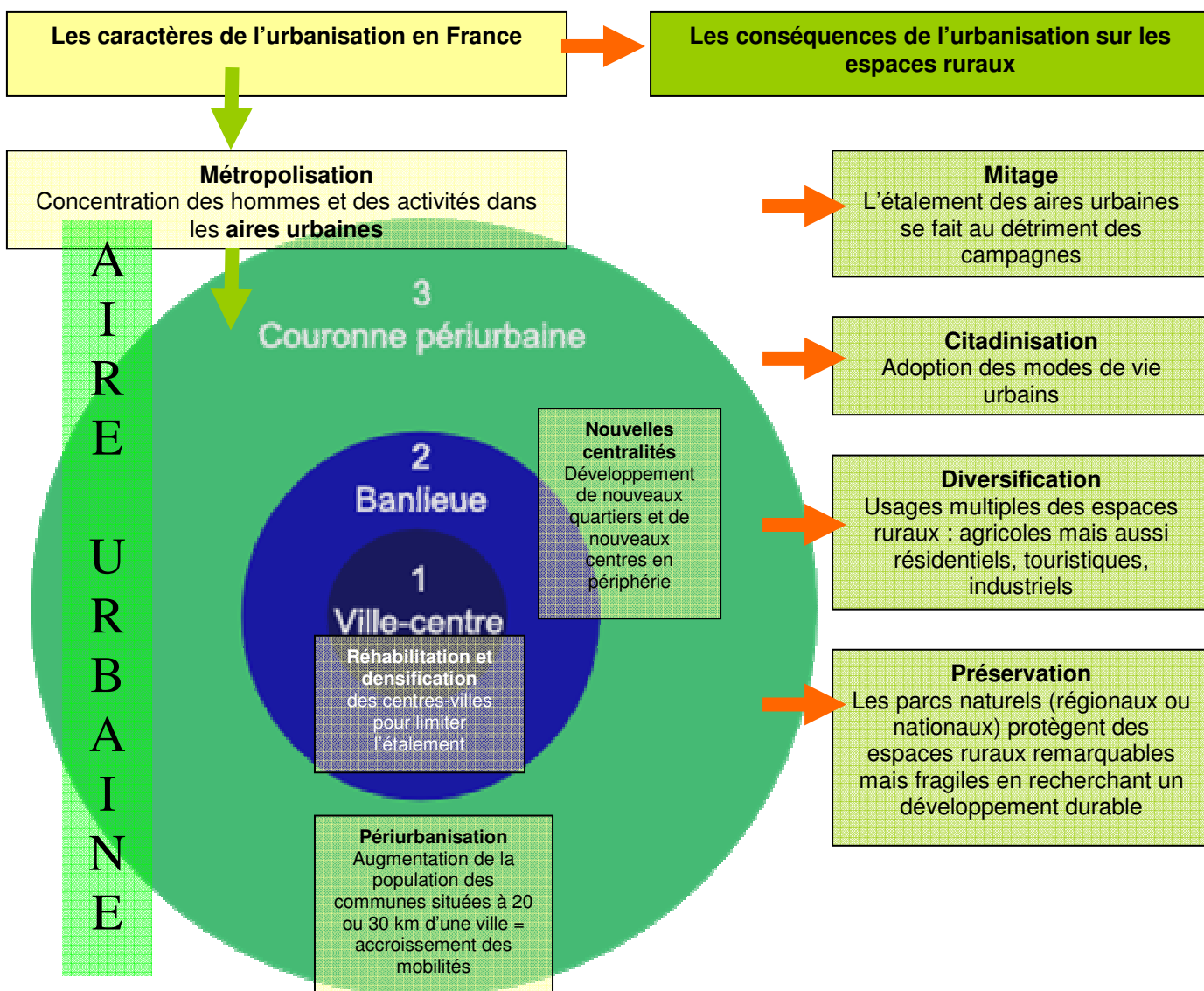
Capacités

Localiser et situer les dix premières aires urbaines sur une carte du territoire national.

Décrire et expliquer :

- le processus d'étalement urbain, en lien avec les mobilités.
- un conflit d'usage entre différents acteurs.

Connaissances essentielles



1: Ville-centre ou intra-muros

1+2: Unité Urbaine ou ville ou agglomération urbaine

1+2+3: Aire Urbaine ou aire métropolitaine

Notions et principes à maîtriser

Agglomération (une) : territoire constitué par une ville-centre (une commune) et sa banlieue (plusieurs communes).

Aire urbaine (une) : ensemble de communes proches les unes des autres, avec une ville-centre, sa banlieue et des communes périurbaines (dont au moins 40% des habitants travaillent dans la ville-centre).

Commune (une) : territoire géré par un maire ; une commune peut-être rurale (moins de 2000 hab.) ou urbaine (plus de 2000 hab.).

Développement durable : le développement durable a pour but de répondre aux besoins du présent sans compromettre les besoins du futur.

Métropolisation (la) : concentration des activités et de la population au sein des grandes villes.

Mitage (le) : multiplication des constructions dans les zones rurales.

Périurbanisation (la) : extension de la ville dans les espaces ruraux environnants.

Urbanisation (l') : transformation d'un espace rural en espace urbain.

Chiffres clés

- 80% des Français vivent en ville
- 350 aires urbaines
- Près de 12 millions d'habitants dans l'aire urbaine de Paris
- 60% du territoire sont constitués d'espaces ruraux

Repères géographiques pour le brevet

Les dix premières aires urbaines

(Source : INSEE 2010)



Aire urbaine	Population (2010)	Densité (2009) (hab/km ²)
1 Paris	12 223 100	708
2 Lyon	2 165 785	356
3 Marseille-Aix-en-Provence	1 718 281	540
4 Toulouse	1 232 398	226
5 Lille (partie française)	1 158 306	1248
6 Bordeaux	1 127 776	199
7 Nice	1 001 295	387
8 Nantes	873 133	261
9 Strasbourg (partie française)	761 042	346
10 Rennes	671 845	254

Acteurs

- Etat
- Collectivités locales
- Parcs naturels nationaux et régionaux
- Habitants (citadins et ruraux)
- Agriculteurs
- Touristes
- Entreprises
- Associations

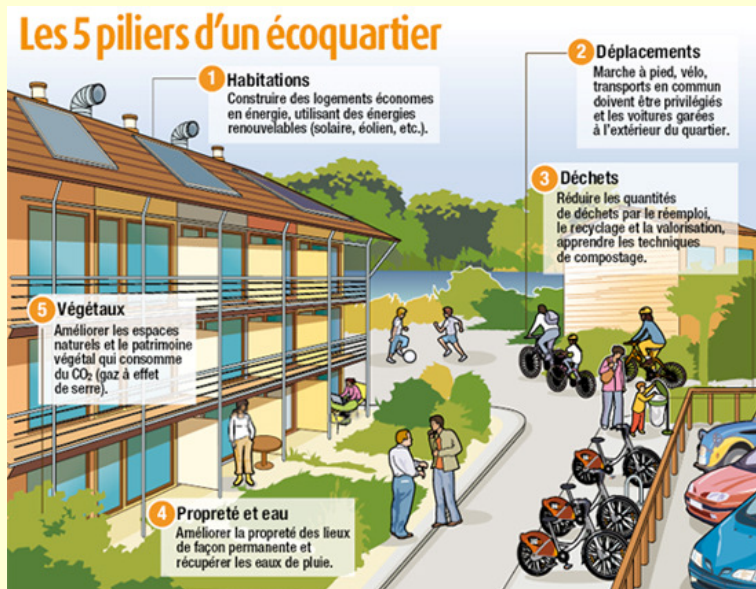
Histoire des Arts : artistes et œuvres clés

Un écoquartier

Architecture

Un **éco-quartier**, ou **quartier durable** est un quartier urbain qui s'inscrit dans une perspective de développement durable : il doit réduire au maximum l'impact sur l'environnement, favoriser le développement économique, la qualité de vie, la mixité et l'intégration sociale.

L'éco-quartier va intégrer en amont de sa conception de nombreux critères, notamment :



- la **gestion de l'eau** : traitement écologique des eaux usées, épuration, protection des nappes phréatiques, récupération de l'eau de pluie pour une réutilisation dans le quartier
 - le traitement des déchets : collecte des déchets sélective, tri, recyclage, compostage, traitement thermique
 - la stratégie énergétique : atteindre un **bilan énergétique neutre**, voire positif, c'est à dire que la production et la consommation d'énergie doivent au minimum se compenser. La politique énergétique du quartier durable devra reposer sur des énergies renouvelables, et la mise en place de systèmes spécifiques, comme par exemple une usine de méthanisation
 - l'utilisation de matériaux locaux et écologiques pour la construction : éco-conception, éco-construction, éco-matériaux
 - la mise en place de systèmes de **déplacements propres** : transports en commun, transports doux, réduction des distances
 - une politique de **mixité et d'intégration sociale**, avec toutes catégories de populations se mélangeant dans le quartier
 - la participation des citoyens à la vie du quartier, la mise en place d'une gouvernance
 - la création d'équipements, de commerces, d'infrastructures accessibles à tous
- De nombreux exemples d'éco-quartiers fleurissent en Europe : le quartier **Bedzed** de Londres, le quartier **Vauban** à Fribourg. En France, la ville de **Lille** a pour projet de construire un éco-quartier de 10 000 habitants.

Cours

1. Les aires urbaines se peuplent et s'étendent.

Les 354 **aires urbaines** du territoire métropolitain rassemblent 82 % de la population. **L'urbanisation** du territoire s'accompagne d'un phénomène de **métropolisation**. Les espaces urbains concentrent les activités et les hommes.

- ETUDE FICHE REVISION aires urbaines
- EDC pp. 210-211 l'aménagement de la ville de Nantes
- MISE EN PERSPECTIVE : du local au national pp. 212-213

Mais on observe également un **étalement des espaces urbanisés** sur le territoire rural. Ce **mitage** des zones rurales se caractérise par la multiplication des lotissements de maisons individuelles en périphérie des agglomérations. Il entraîne une augmentation de la mobilité quotidienne des habitants (déplacement vers la ville pour le travail).

2. Les espaces ruraux sont sous influence urbaine.

Sur les 36 682 communes, une sur deux est située en zone rurale (moins de 2 000 habitants). Elles accueillent 18 % de la population. Mais la société rurale d'aujourd'hui n'est plus une société paysanne : 7% seulement des ménages ruraux sont des agriculteurs. On parle de **citadinisation**. **On vit à la campagne mais on travaille en ville et on se comporte comme un citadin.**

Les campagnes périurbaines accueillent diverses activités : loisirs, tourisme, industries, services au détriment des activités agricoles.

3. Des mutations qui posent des problèmes de développement durable.

L'étalement des villes menace directement l'environnement : paysages des campagnes dégradés, réseaux d'eau, de transports très étalés, pollution de l'environnement.

- EDC pp. 216-217 le parc national du Mercantour
- MISE EN PERSPECTIVE : du local au national pp. 218-219

La politique de développement durable pour les villes doit donc répondre à plusieurs objectifs pour limiter le mitage des campagnes :

- ▶ rénover ou réhabiliter les centre-villes ;
- ▶ réduire les inégalités de conditions de vie entre les quartiers ;
- ▶ réaliser des économies d'énergie avec de nouvelles normes d'urbanisme (isolation, matériaux durables, solaire, récupérateurs d'eau pluie....) ;
- ▶ limiter la circulation automobile (valorisation des transports en commun, création de zones piétonnes).

Les parcs naturels permettent également la protection d'espaces ruraux. L'enjeu est également un développement durable : il faut maîtriser l'urbanisation tout en permettant le maintien d'une activité économique et en protégeant la nature.

- PROJECTION tramway de Montpellier